



# Ouverture du portail pour l'entrée des élèves au collège

publié le 09/10/2019

---

Depuis le début de l'année, l'ouverture du portail est soumise à des horaires (cf règlement intérieur).

De nombreuses familles ont demandé un assouplissement de ces horaires pour les cours débutant à 8h30. Le portail est donc ouvert de 8h20 à 8h25 pour les élèves concernés qui n'utilisent pas le transport scolaire.

Il est demandé aux élèves de respecter ces horaires et de n'utiliser l'interphone qu'en cas de retard (un passage à la vie scolaire est alors nécessaire pour rappel).



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.